

**L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)):** Monsieur l'Orateur, il y a 71 employés en cause, dont 49 ont déjà trouvé un autre emploi ou touché leur indemnité de cessation d'emploi. Comme la Chambre le sait, nous estimions que ces gens devaient être traités humainement, parce que certains avaient quitté d'autres emplois.

C'est un autre cas où l'opposition essaie de jouer sur les deux tableaux. Je me souviens nettement d'avoir entendu les députés de l'opposition dire bien des fois qu'il n'y avait absolument pas d'emplois pour le Canada dans cette promotion de Loto Canada.

Au sujet de ce qu'a dit plus tôt l'autre député, je tiens à établir bien clairement . . .

**M. l'Orateur:** A l'ordre. Si je ne puis permettre la question, je ne puis pas alors permettre la réponse.

**M. Beatty:** Monsieur l'Orateur, le ministre a oublié dans son intervention de dire à la Chambre ce qu'il en coûterait pour indemniser les gens qui ont été mis à pied. La nouvelle de Radio-Canada disait aussi que plus de \$300,000 d'installations et de meubles sont entreposés au siège de Loto Select à Vancouver, dont le coût de location est actuellement de \$160,000 par année pendant cinq ans.

Le ministre peut-il dire à la Chambre quel montant elle s'est engagée à dépenser pour louer et meubler les locaux inutilisés à Vancouver, à Toronto et à Montréal, et quelle partie de cette somme pourra être récupérée?

**Mme Campagnolo:** Monsieur l'Orateur, les baux avaient été établis initialement à un million de dollars, et nous estimions que nous serons obligés de payer au moins \$185,000. Nous allons évacuer le bureau de Vancouver dans 90 jours. Deux locataires que nous considérons très convenables sont actuellement en train d'examiner l'endroit et certaines des installations.

#### L'ENGAGEMENT DU CONSEIL DU TRÉSOR—LES NÉGOCIATIONS AVEC LES PROVINCES

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser à ce sujet une question au président du Conseil du Trésor. Peut-il nous expliquer pour quelle raison le Conseil du Trésor a approuvé ce marché important que le ministre d'État (santé et sport amateur) a conclu sans lancer le moindre appel d'offre. Ce n'était évidemment pas ainsi qu'il pouvait aider l'entreprise canadienne ou relancer l'économie dans une région défavorisée comme il s'efforce de le faire d'habitude?

Le président du Conseil du Trésor peut-il nous dire s'il sait pour quelle raison on a autorisé cette transaction irrationnelle?

**L'hon. Judd Buchanan (président du Conseil du Trésor):** Monsieur l'Orateur, si j'ai bien compris le Conseil du Trésor n'est pas intervenu. Loto Canada a agi seul en tant qu'organisme de la Couronne.

#### Questions orales

##### LE RÔLE DES PROVINCES EN VERTU DE L'ACCORD

**M. Elmer M. MacKay (Central Nova):** Monsieur l'Orateur, le président du Conseil du Trésor est certainement très soulagé de pouvoir répondre aujourd'hui que le Conseil du Trésor n'est pas intervenu.

Je pourrais peut-être demander au ministre d'État (santé et sport amateur) de nous donner un peu plus de renseignements sur le rôle des provinces qui ont tellement protesté pendant qu'on négociait ce marché conclu «à la sauvette» d'après le *Financial Times* du Canada. Madame le ministre peut-elle nous dire exactement quelles initiatives elle attend des provinces pour l'aider à se sortir de cette situation?

**L'hon. Iona Campagnolo (ministre d'État (santé et sport amateur)):** Monsieur l'Orateur, il n'est pas question, je pense, que les provinces m'aident à me sortir de cette situation, vu qu'il s'agit d'un accord entre elles et le gouvernement fédéral. C'est le prix qu'il faut payer pour rationaliser le marché des loteries au Canada. En fait, les sommes en jeu sont beaucoup moins élevées que ne l'a déclaré Radio-Canada. Radio-Canada ne s'est pas donné la peine de s'informer des chiffres réels auprès de Loto Canada.

Je signale en passant que le réseau CTV a commencé à parler de cette question il y a trois semaines et que Radio-Canada vient à peine de commencer. Les organismes de loterie du gouvernement fédéral, de l'Ontario et du Québec travaillent en collaboration et la part que devra payer chaque province dépendra du coût de la vente. J'ai déjà dit aux députés qu'une des étapes de la dissolution de la loterie coûtera un million de dollars aux provinces. Je ne peux pas donner les détails de l'autre étape. Ce n'est pas que je ne veux pas le dire à la Chambre. C'est tout simplement que je ne peux pas le faire sans entraîner une augmentation du prix. Si les députés d'en face pensent faire une faveur au public en soulevant cette question . . .

**Des voix:** Oh, oh!

**M. l'Orateur:** A l'ordre. La parole est au député d'Oxford.

#### L'ENGAGEMENT DU MINISTÈRE DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE

**M. Bruce Halliday (Oxford):** Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du Commerce et concerne la débâcle de Loto Select. Avant la signature de l'entente avec General Instruments Corporation, le ministre ou ses fonctionnaires ont-ils été consultés par l'un de ses collègues du cabinet ou ses représentants au sujet du contrat qui a été accordé sans appel d'offres à une maison américaine même s'il était certain qu'aucune partie du travail ne serait confiée à des Canadiens et que 14 maisons canadiennes pouvaient présenter des soumissions pour le contrat et, dans l'affirmative, était-il d'accord avec cette façon de procéder?

**L'hon. Jack H. Horner (ministre de l'Industrie et du Commerce):** Monsieur l'Orateur, la société de la Couronne a pris sa décision sans demander conseil au gouvernement, mais je me renseignerai volontiers.